



Lettre d'informations n° 4 / Avril 2009 / Dexia Sofcap - Dexia Sofcah - Dexia DS Services

Votre contrat

Le saviez-vous ?

Dossier thématique

Formations

Zoom sur...

## Votre contrat



### Nos conseils

#### Comment faire face à un reclassement professionnel ?

A l'issue d'une absence pour raison de santé, et suite à la décision de la Médecine Professionnelle et Préventive, l'un de vos agents peut être déclaré partiellement ou totalement inapte à réintégrer son poste. Une situation délicate à gérer tant pour cette personne que pour votre structure... >> [Lire la suite](#)

### Vos services

#### Nouveau sur Internet ! Le recours contre tiers responsable

Parce que le recours contre tiers est une procédure relativement complexe, découvrez en exclusivité notre dossier en ligne et notre formulaire consacré à cette procédure... >> [Lire la suite](#)

## À ne pas manquer

### 7 Mai 2009 :

Congrès Régional des DGS d'Île de France - Palais des Congrès de Versailles

### 15 Mai 2009 :

Rencontre des Dirigeants Territoriaux de la Région Centre - Saint-Aignan (41)

### 26 au 28 Mai 2009 :

GERONT EXPO - Paris

### 11 et 12 juin 2009 :

Congrès ANCCAS - Rouen

## Chiffres clés

### 9 sur 10

C'est le nombre de maladies professionnelles liées à un trouble musculo-squelettique.

### 81 %

C'est le nombre d'utilisateurs qui se déclarent satisfaits par l'appli « Déclaration des absences sur Internet »..

### 6 %

C'est le nombre d'accidents graves dépassant 3 mois d'arrêt.

### 74 %

C'est la part d'accidents du travail dus à des chutes ou des glissades dans les établissements de santé.

## Le saviez-vous ?



### Arrêts répétitifs ou prolongés des agents : des solutions existent

Une augmentation de la fréquence ou de la durée des arrêts de vos agents peut être le signe d'un certain mal être : épuisement professionnel, situation tendue au travail, difficultés personnelles... De telles absences ont souvent des conséquences lourdes... >> [Lire la suite](#)

## Dossier thématique



### Absences pour raison de santé : un taux d'absentéisme proportionnel à la taille de la collectivité

En 2007, le taux d'absentéisme pour raison de santé dans les collectivités territoriales s'établit, en fonction de leur effectif, entre 5,8 % et 9,4 %... >> [Lire la suite](#)

## Formations

### 2 nouvelles formations

**Structurer et accompagner le reclassement des agents (2 jours)**

## Zoom sur...



### Animez vos formations prévention avec 3 nouvelles saynètes

Pour animer les formations dispensées aux agents dans le cadre de votre démarche de prévention des risques, notre site thématique Risqueville s'est enrichi de 3 nouvelles saynètes... >> [Lire la suite](#)

Face à l'augmentation des cas d'inaptitude, aux réalités du handicap et de l'épuisement professionnel des agents, cette formation aborde le reclassement dans tous ces aspects (démarches et obligations imposées par le Statut, conduite d'un projet de reclassement, accompagnement des agents...)

### Identifier et gérer les situations difficiles au travail (2 jours)

Pour mieux comprendre et utiliser les indicateurs issus du dossier statistiques d'absentéisme et en dégager des actions correctives et préventives efficaces.

Pour recevoir notre catalogue de formations ou pour vous inscrire à une formation, **contactez notre service formation :**

Tél. : 02 48 48 15 10  
[formation@dexia-sofaxis.com](mailto:formation@dexia-sofaxis.com)

## Votre contrat



### Nos conseils

#### Comment faire face à un reclassement professionnel ?

**A l'issue d'une absence pour raison de santé, et suite à la décision de la Médecine Professionnelle et Préventive, l'un de vos agents peut être déclaré partiellement ou totalement inapte à réintégrer son poste. Une situation délicate à gérer tant pour cette personne que pour votre structure.**

**Comment trouver un poste adapté à un agent confronté à une telle situation ? Et que faire s'il est soumis à des restrictions d'aptitude ?**

Pour vous aider dans ce type de démarche, Dexia Sofcap - Dexia Sofcah vous proposent un accompagnement personnalisé : le programme CHANCE. Ce programme, qui favorise le maintien ou le retour à l'emploi d'agents soumis à des restrictions d'aptitude, s'appuie sur une méthodologie rigoureuse et un certain nombre d'étapes :

1. un état des lieux exhaustif : prise en compte des besoins et contraintes de votre structure, des aptitudes et compétences de l'agent concerné, de son poste de travail, de l'organisation du travail dans son service, etc. ;
2. la mise en place d'un **projet pluridisciplinaire**, incluant tous les acteurs concernés de votre structure et les experts Dexia Sofcap- Dexia Sofcah ;
3. la définition d'objectifs précis visés et du type d'accompagnement à mettre en oeuvre ;
4. la mise en œuvre d'un **plan d'actions assorti d'un calendrier de réalisation**.

Tout au long de ce projet, nos experts sont à vos côtés et assurent **le suivi de l'agent jusqu'à sa réintégration** : psychologues, ergonomes, ingénieurs hygiène et sécurité...

>> [Pour en savoir plus sur cet accompagnement, cliquez ici](#)

[haut de page](#)

### Vos services

#### Nouveau sur Internet ! Le recours contre tiers responsable

**Parce que le recours contre tiers est une procédure relativement complexe, découvrez en exclusivité notre dossier en ligne et notre formulaire consacré à cette procédure. Toutes les informations dont vous avez besoin et un formulaire de demande sont**

**accessibles en ligne.**

Notre dossier inclut notamment :

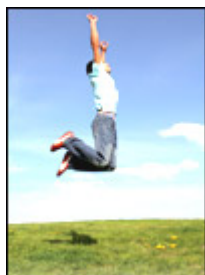
- une **animation** présentant les étapes d'une procédure type (depuis l'accident survenu à l'agent jusqu'au reversement des sommes engagées) ;
- de nombreuses **fiches d'information** résumant les circonstances et pré-requis pour effectuer une demande... ;
- des **exemples détaillés** d'accidents ayant donné lieu à un recours ;
- des **réponses concrètes** à vos questions : dans quelles conditions effectuer un recours ? Comment faire en cas d'absence de certains justificatifs ? Qu'est-ce qu'une lettre de mission ? ...

Pratique ! **Le formulaire de demande de recours disponible sur le site** peut à tout moment être téléchargé et imprimé pour effectuer rapidement votre demande.

[>> Consultez le dossier Recours](#)

[haut de page](#)

## Le saviez-vous ?



### Arrêts répétitifs ou prolongés des agents : des solutions existent

**Une augmentation de la fréquence ou de la durée des arrêts de vos agents peut être le signe d'un mal être : épuisement professionnel, situation tendue au travail, difficultés personnelles... De telles absences ont souvent des conséquences lourdes sur votre organisation et votre budget, mais ne sont pas une fatalité.**

Pour aider vos agents, pensez au programme REPERE : un **accompagnement psychologique individuel**, conçu pour aider les personnes en difficulté à retrouver un équilibre, quelle que soit la cause des difficultés rencontrées (privée ou professionnelle). Objectifs de ce programme : favoriser le retour à l'emploi et prévenir les arrêts répétés.

Le programme REPERE, c'est :

- jusqu'à **20 séances de soutien psychologique** individuel prises en charge dans le cadre de votre contrat ;
- un réseau de **250 psychologues** cliniciens spécialisés en intervention dans le secteur public ;
- **81 % de retour à l'emploi** à l'issue du programme ;
- une organisation et un suivi entièrement **gérés par notre équipe** dédiée ;
- la **confidentialité** des informations échangées.

[>> En savoir plus sur ce programme](#)

[haut de page](#)

## Dossier thématique



### Absences pour raison de santé : un taux d'absentéisme proportionnel à la taille de la collectivité

**En 2007, le taux d'absentéisme pour raison de santé dans les collectivités territoriales s'établit, en fonction de leur effectif, entre 5,8 % et 9,4 %. C'est ce que révèle le dernier numéro d'« Analyse et Conjoncture », l'étude de référence publiée par Dexia Sofcap – Dexia Sofcah sur l'absentéisme dans les collectivités.**

Pour la première fois, cette étude vous propose une approche statistique des absences par **taille de collectivité**.

Vous y retrouvez notamment :

- une **étude comparative** sur les absences pour raison de santé, qui s'avèrent proportionnelles à la taille de la collectivité (un taux d'absentéisme plus important dans les collectivités de plus de 350 agents, une fréquence des arrêts qui augmente avec la taille

- des structures, etc.)
- un zoom sur la **maladie professionnelle**, qui progresse de 66 % en cinq ans.
  - une information sur les **coûts directs et les impacts financiers** indirects des absences pour raison de santé.

Cette publication paraît en même temps que l'étude économique « Enjeux Budgétaires », qui révèle un accroissement de 75 % en trois ans du coût des maladies professionnelles.

>> [Consultez la nouvelle édition d'« Analyse et Conjoncture »](#)

[haut de page](#)

## Zoom sur...



### Animez vos formations prévention avec 3 nouvelles saynètes

Pour animer les formations dispensées aux agents dans le cadre de votre démarche de prévention des risques, notre site thématique Risqueville s'est enrichi de 3 nouvelles saynètes.

Tom, l'ACMO de Risqueville, a relevé pour vous **3 nouvelles mésaventures** autour des risques liés à **la conduite de réunion et l'organisation du travail**, à **la collecte d'ordures ménagères** et au **nettoyage de vitres**.

Pour découvrir ces 3 nouvelles saynètes, cliquez sur le lien ci-dessous : [www.risqueville.com](http://www.risqueville.com)

### Un nouvel Enjeux Prévention

Un nouvel Enjeux Prévention « **Risque routier** » vient de paraître. Il est disponible sur commande au 02 48 48 15 15 ou par e-mail [relations.clients@dexia-sofaxis.com](mailto:relations.clients@dexia-sofaxis.com)

[haut de page](#)

[Pour consulter la version imprimable de cette lettre d'information, cliquez ici](#)

---

## Contact

Service Relations Clients  
Tél. 02 48 48 15 15 – Fax 02 48 48 15 16  
[relations.clients@dexia-sofaxis.com](mailto:relations.clients@dexia-sofaxis.com)

Sociétés Françaises de Courtage d'Assurances du Personnel des collectivités locales et établissements hospitaliers  
Dexia Sofcap - SNC au capital de 37 500 euros – RCS Bourges B 335 171 096 - N°ORIAS : 07 000 814  
Dexia Sofcah - SNC au capital de 1 506 000 euros – RCS Bourges B 332 468 875 - N°ORIAS : 07 000 815  
Route de Creton 18110 Vasselay  
[Mentions légales](#)



Certifié ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, SA 8000 / EFQM Prize Winner 2002 / Label Égalité

Je ne souhaite plus recevoir d'e-mail de la part de Dexia Sofcap-Dexia Sofcah :  
[relations.clients@dexia-sofaxis.com](mailto:relations.clients@dexia-sofaxis.com)